Réunion du Comité Syndical

du 13 février 2008

CS – 1.03

Approbation du Bulletin Officiel du 19 décembre 2007

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 19 décembre 2007

Aucun membre n'étant intervenu pour formuler des remarques ou observations sur le Bulletin Officiel du 19 décembre 2007, le Comité Syndical, à **l'UNANIMITE, ADOPTE** ce document.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant été affichée par extrait le 18 FEV. 2008 **conformément au C.G.C.T.**
Dépôt en Préfecture le : 18 FEV. 2008

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT